



VOUS ACCOMPAGNEZ LES CHEMINOTS, NOUS DÉFENDONS VOS DROITS

UN PILIER HUMAIN À PRÉSERVER ET À RENFORCER

Travailleurs sociaux et secrétaires : vous accompagnez les cheminots et leurs familles face à la maladie, au deuil, à la dépendance ou aux difficultés du quotidien, dans le respect du secret professionnel.

Le constat de l'UNSA : la charge augmente, les postes vacants ne sont pas toujours remplacés et les perspectives de carrière restent insuffisantes. Les équipes et les sites de proximité sont fragilisés.

Notre exigence : des parcours valorisants, des rémunérations justes et la garantie d'une action sociale pérenne, avec les moyens qu'elle mérite.



RECONNAÎTRE LES RESPONSABILITÉS

Classe 4 pour les secrétaires.
Évolution cadre, classe 6,
pour les travailleurs sociaux.

L'action sociale est une richesse pour le groupe SNCF : elle ne peut pas reposer sur le seul dévouement de ses professionnels.

ACTION SOCIALE : DES PARCOURS, DES MOYENS ET UN AVENIR

Défendre les équipes, c'est préserver un accompagnement humain de proximité.

1. SECRÉTAIRES : ACCÈS À LA CLASSE 4

- Ouvrir l'accès à la classe 4 pour les secrétaires de l'action sociale, en lien avec l'évolution des fiches de poste.
- Reconnaître officiellement la complexité des missions et le niveau de responsabilité ; mettre en place l'indemnité de saisie pour ces personnels.

2. TRAVAILLEURS SOCIAUX : CLASSE 6

- Permettre une évolution cadre en classe 6 pour les travailleurs sociaux, à la hauteur de leur expertise et de leur engagement.
- Ouvrir des réflexions concrètes sur la valorisation des expertises au sein de l'action sociale et, plus largement, de SNCF Optim'Services.

3. DES MOYENS ET DES SITES DE PROXIMITÉ

- Remplacer les postes vacants et répartir les moyens en fonction de la charge réelle, pour prévenir l'épuisement professionnel.
- Préserver les sites périphériques et le droit à la proximité pour tous les agents du groupe : la qualité de l'accompagnement ne doit pas servir de levier d'ajustement.

4. GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU SERVICE

- Défendre sur le long terme l'action sociale et les prestations proposées aux bénéficiaires face aux réorganisations et aux logiques de rationalisation.
- Garantir les moyens nécessaires à un service à taille humaine, fondé sur la solidarité, la discrétion et le respect du secret professionnel.



UNE ACTION SOCIALE FORTE, PÉRENNE ET RECONNUE.

Pour vos métiers et pour l'avenir du service, votez UNSA-Ferroviaire.